

the terms of reference; we beg every delegation to do everything in its power to ensure that the Commission shall succeed.

May I now summarize what I have tried to say? Our work is of supreme long-term importance. We have made a good start since January last. We have real results to show. We have now the chance, in this Assembly, to consolidate what has been already done. We can put new power behind the people who will carry on until we meet again. But we must face the fact that the world is still full of fear. If, in this supreme deliberative body, we can confront the three great controversial issues of which I have spoken; if we can reach agreed conclusions, lay down principles on which we can proceed, we may bring back our work into true perspective, and we may begin to dissipate the fear.

Why do fear and despondency pervade the world today? Do peoples, or Governments, still believe that, because we have differing social systems, war must come some day? Surely we put all that behind us when we signed the Charter. We shall never make the peoples understand it, if we revive that grim old doctrine now. The peoples think in terms, not of differing social systems, but of aggression against our common law. They expect our Governments, all our Governments, to fulfill the solemn pledges of Articles 1 and 2. They cannot comprehend why Governments find it so difficult to agree. They are longing for the end of fear. They are longing for simple things; homes for their families, a job of work, sufficient food. They want to leave their children a happier world than they themselves have known; they want to end the things that have made life bitter for them through these long, tragic years.

I hope that this Assembly, and all the Governments for whom we speak, will hear the voice of these anxious, waiting men and women, who ask for rest and peace.

*The continuation of the discussion was adjourned to the next meeting.*

*The meeting rose at 7.35 p.m.*

### THIRTY-EIGHTH PLENARY MEETING

*Held on Saturday, 26 October 1946, at 11 a.m.*

#### CONTENTS

	Page
92. General discussion (continuation): Speeches by Mr. Nieto del Rio (Chile), Mr. Lange (Norway), Mr. Cassell (Liberia) and Mr. Baydur (Turkey) . . . .	750
<i>President: Mr. P.-H. SPAAK (Belgium).</i>	

les termes de son mandat. Nous demandons instamment à toutes les autres délégations de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer le succès de cette Commission.

Qu'il me soit permis de résumer les points principaux que j'ai essayé d'exposer. Notre travail a une importance capitale et à longue échéance. Depuis janvier dernier, nous avons fait un grand pas en avant. Nous pouvons montrer des résultats effectifs, et, maintenant, au cours de cette Assemblée, nous avons l'opportunité de consolider les résultats acquis. Nous pouvons donner des pouvoirs plus étendus aux hommes qui vont continuer notre tâche jusqu'à la prochaine session. Cependant, il nous faut tenir compte du fait que le monde est encore envahi par la crainte. Si, au sein de cette suprême Assemblée délibérative, nous pouvons examiner les trois grands problèmes que je vous ai exposés; si nous pouvons aboutir à un accord et poser les principes qui nous serviront de base, alors il nous sera possible d'exposer nos travaux sous leur véritable jour et de commencer à dissiper les craintes.

Quelle est la cause de la crainte et du découragement qui envahissent le monde? Peuples et Gouvernements croient-ils encore que la guerre doit éclater un jour ou l'autre parce que nous avons des régimes sociaux différents? Tout cela, certes, nous l'avons rejeté au passé lorsque nous avons signé la Charte. Et si maintenant nous ressuscitions la vieille sinistre doctrine, nos peuples ne comprendraient plus; car les peuples ne pensent pas en termes de régimes sociaux différents, mais en termes d'agression contre la loi commune. Les peuples attendent de nos Gouvernements, de tous nos Gouvernements, que soient tenus les engagements solennels des Articles 1 et 2 de la Charte. Ils ne peuvent comprendre pourquoi les Gouvernements éprouvent tant de difficultés à s'accorder. Les peuples attendent avec impatience la fin de leurs craintes. Ils désirent des choses simples, un foyer pour leur famille, du travail pour eux, une alimentation suffisante. Ils veulent laisser à leurs enfants un monde plus heureux que celui qu'ils ont eux-mêmes connu; ils veulent abolir tout ce qui leur a rendu la vie si dure au cours de ces longues années tragiques.

J'espère que cette Assemblée, et tous les Gouvernements au nom desquels nous parlons, entendront la voix de ces hommes et de ces femmes qui réclament avec anxiété le repos et la paix.

*La suite de la discussion est ajournée à la prochaine séance.*

*La séance est levée à 19 h. 35.*

### TRENTE-HUITIEME SEANCE PLENIERE

*Tenue le samedi 26 Octobre 1946, à 11 heures.*

#### TABLE DES MATIÈRES

	Pages
92. Discussion générale (suite): Discours de M. Nieto del Rio (Chili), de M. Lange (Norvège), de M. Cassell (Libéria) et de M. Baydur (Turquie) . . . . .	750
<i>Président: M. P.-H. SPAAK (Belgique).</i>	

## 92. General discussion (continuation)

The PRESIDENT (*translated from French*): The agenda calls for continuation of the general discussion.

I call upon Mr. Nieto del Rio, representative of Chile.

M. NIETO DEL RIO (Chile) (*translated from Spanish*): I shall occupy this rostrum for a few minutes in order to state in general terms the views of Chile on certain points of great importance. First of all, I desire to reaffirm my country's support for the system of pacific settlement as laid down in the United Nations Charter, and for the principles and rules embodied therein for the maintenance of peace and security.

Chile cherishes an unshakable faith both in the far-reaching task entrusted to the Economic and Social Council and in the wisdom and authority of the Security Council. We are prepared, within the limits of our resources, to lend our full support to all efforts designed to achieve the purposes and to ensure respect for the principles laid down in the Charter. We do, however, reserve the right to have a share in the interpretation of the provisions of the Charter, wherever necessary, and we shall be unable to recognize the validity of unilateral interpretations if that contingency should arise. In the last instance, the supreme authority competent to interpret a treaty, when once the Assembly has reached its decision, is, in our opinion, the International Court of Justice.

Chile is a country which is traditionally in favour of pacific settlements, as indeed are all the States of this American continent. Our Pan-American system has confirmed this tendency, with the result that, in this respect, neither the Covenant of the League of Nations nor the United Nations Charter was any novelty to us. The strength of the Pan-American peace system is essentially based on respect for treaties which lay down the rights of every sovereign Power and regulate the legal order of the community. This principle cannot be weakened by any Article of the Charter; it is necessary to repeat once again, however, that this system does not constitute a political bloc.

Chile is organized on the basis of a representative republican constitution with a democratic structure. Our democratic system has just won yet another victory by the free and fair election of an eminent citizen, Gabriel González Videla, to the office of President of the Republic, and that victory was achieved strictly in accordance with constitutional rules. Chile therefore takes her place in the ranks of those who are ideologically opposed to any regime engendered by fascism. In this connexion, I should like to say that it is not our intention to abuse that expression, but we do not restrict its scope by applying it to notorious cases, even though I consider that the manner of stating the question should be modified.

## 92. Discussion générale (suite)

Le PRÉSIDENT: L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale.

La parole est à M. Nieto del Rio, représentant du Chili.

M. NIETO DEL RIO (Chili) (*traduit de l'espagnol*): J'occuperai cette tribune quelques instants seulement, afin de faire connaître, en termes généraux, les sentiments du Chili sur certaines questions d'importance capitale. Je désire, avant tout, répéter que mon pays se rallie au système de règlement pacifique fixé dans la Charte des Nations Unies, ainsi qu'aux principes et aux dispositions qui y sont énoncés pour assurer le maintien de la paix et de la sécurité.

Le Chili a une foi inébranlable en l'œuvre immense qui incombe au Conseil économique et social et aussi en l'autorité et la sagesse du Conseil de sécurité. Nous sommes disposés, dans la limite de nos moyens, à prêter notre entier concours afin que soient atteints les buts des Nations Unies et que soient respectés les principes inscrits dans la Charte. Nous nous réservons, toutefois, le droit de prendre part, le cas échéant, aux discussions portant sur l'interprétation des dispositions de la Charte; et nous ne saurions reconnaître comme valables les interprétations unilatérales qui pourraient éventuellement être données. En dernier ressort, lorsque l'Assemblée s'est prononcée, l'autorité suprême, en matière d'interprétation d'un traité est, selon nous, la Cour internationale de Justice.

Le Chili, comme tous les Etats du continent américain, est un pays attaché par tradition aux règlements pacifiques. Notre système interaméricain a consacré cette tendance; ni le Pacte de la Société des Nations, ni la Charte des Nations Unies n'ont donc constitué pour nous une nouveauté. La solidité de l'organisation interaméricaine de la paix provient essentiellement du respect des traités qui fixent les droits de chaque Etat souverain et qui règlent l'ordre juridique de la communauté. Aucun Article de la Charte ne saurait affaiblir ce principe; mais il est important de répéter une fois de plus que ce régime ne constitue pas un bloc politique.

Le Chili est organisé sur la base d'un régime républicain représentatif de structure démocratique. La démocratie chilienne vient de remporter une nouvelle victoire lors de l'élection libre, honnête, de cet éminent citoyen, M. Gabriel González Videla, à la présidence de la République, victoire remportée conformément aux règles strictes de la Constitution. Le Chili se range, par conséquent, au point de vue idéologique, parmi les adversaires de tout régime né du fascisme. A propos de cette expression, je désire souligner que nous n'avons pas l'intention de l'employer abusivement, mais que nous n'en limiterons pas la portée lorsqu'il s'agira de cas notoires; à mon avis, toutefois, il conviendrait d'envisager la question différemment.

Under the agreements of Montevideo and Buenos Aires, the Pan-American system has proscribed interference by any State in the domestic or foreign affairs of another State. It makes no difference whether the interference is collective or individual. The United Nations Charter provides in Article 2, paragraph 7, that the United Nations is not authorized to intervene in matters which are essentially within the domestic jurisdiction of any State, except in the application of enforcement measures under Chapter VII. That is the law. Well now, I think that the best way of defending the principle of non-intervention would be precisely to endeavour to eliminate any dictatorial regime of government established by fascist intervention in a specific State. It does not matter whether the Powers which intervened have disappeared in the fray: the important thing is to demolish the structure which they set up through their intervention.

In other cases, where the regimes are simply anti-democratic, the principle of non-intervention, particularly in America, should be reserved as an instrument of action against such regimes if they claim in any way to intervene in their turn in the domestic or foreign affairs of other countries.

Nothing of what I have said, however, applies to the situations resulting from the war in areas or countries under military occupation pending the conclusion of peace treaties.

One of the most important tasks of our Organization will be to define fundamental human rights, respect for which must be promoted and the effectiveness of which has become an imperative necessity. In this particular connexion, the delegation of Chile would like to draw the Assembly's attention to the draft declaration on the international rights and duties of man and to the report attached thereto, drawn up by the Inter-American Juridical Committee in accordance with resolutions IX and XL of the Pan-American Conference of Mexico. These documents might well serve as a contribution to the studies undertaken by the appropriate Commission of the Economic and Social Council under the chairmanship of the eminent Mrs. Roosevelt.

There is another point of great interest. At the San Francisco Conference, Chile was not an enthusiastic supporter of the veto right in the matter of pacific settlements and supported the Australian amendment at that time. On the instructions of Chancellor Joaquín Fernández, representing the Government, it was my duty to state the views of the Chilean delegation on that occasion, and I said, "If the amendment is not adopted, Chile will respect the decision of the majority and will, in like manner, offer her co-operation to the machinery of peace and security."

I also expressed the hope that after some time had elapsed the necessity for amending the

Aux termes des conventions de Montevideo et de Buenos-Aires, le système interaméricain prohibe toute intervention dans les affaires intérieures ou extérieures d'un Etat, que l'intervention soit effectuée par un seul Etat ou plusieurs. L'Article 2, paragraphe 7, de la Charte des Nations Unies, prévoit, pour sa part, que les Nations Unies n'ont pas le droit d'intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale des Etats, sauf lorsqu'il s'agit d'appliquer les mesures coercitives prévues au Chapitre VII. Telle est la loi. J'estime donc que la meilleure manière de défendre le principe de la non-intervention serait précisément de s'attacher à éliminer tout régime dictatorial institué à la suite d'une intervention fasciste dans un Etat déterminé. Peu importe que les Puissances qui sont intervenues alors aient disparu dans le tumulte de la guerre; ce qui importe, c'est de détruire l'édifice construit grâce à leur intervention.

En d'autres cas, lorsqu'il s'agit de régimes simplement antidémocratiques, le principe de la non-intervention, notamment en Amérique, devrait servir uniquement d'instrument d'action contre de tels régimes, s'il advenait que ceux-ci veuillent à leur tour intervenir d'une façon quelconque dans les affaires intérieures ou extérieures d'autres Etats.

Rien de ce que je viens de dire ne s'applique aux situations créées par la guerre, dans les régions ou dans les pays occupés militairement en attendant la conclusion de traités de paix.

Une des tâches les plus importantes de notre Organisation sera de définir les droits de l'homme et les libertés fondamentales; car il convient d'en encourager le respect et il est devenu indispensable de les rendre effectifs. A ce sujet, la délégation du Chili se permet d'attirer l'attention de l'Assemblée sur le projet de déclaration des droits et des devoirs internationaux de l'homme, ainsi que sur le rapport annexe, rédigés par le Comité juridique interaméricain, conformément aux Résolutions IX et XL de la Conférence interaméricaine de Mexico. Ces documents pourraient contribuer à l'étude à laquelle procède la Commission compétente du Conseil économique et social sous la présidence éminente de Mme Roosevelt.

Il existe un autre point d'intérêt capital. Le Chili, lors de la Conférence de San-Francisco, ne s'est pas montré un partisan enthousiaste du droit de veto en matière de règlements pacifiques, et il a appuyé, en son temps, l'amendement proposé par l'Australie. Il m'a incombé, d'après les instructions du Chancelier Joaquín Fernández, représentant le Gouvernement, de faire connaître à cette occasion, l'opinion de la délégation du Chili; et j'ai fait la déclaration suivante: "Dans le cas où l'amendement ne serait pas approuvé, le Chili respectera la décision de la majorité et apportera également son concours à l'Organisation chargée du maintien de la paix et de la sécurité."

J'ai exprimé aussi l'espoir que l'on reconnaîtra au bout de quelque temps la nécessité de modi-

Charter would be generally recognized. The present Government of Chile, in agreement with the President elect, does not at present find that there are adequate grounds for considering that rectification of the Charter in this important respect, is necessary. The Organization is beginning to work and it is working well, in spite of the extremely difficult conditions prevailing in the world as a result of economic disturbances and the fact that, legally, peace has not yet been established with former enemies.

It has occasioned no surprise in Chile that there should be certain differences between the great Powers with whom the main responsibility for the maintenance of peace rests. My country is confident that these differences will be smoothed out before long. If it should not be so, all the small nations would lose their faith in the United Nations and in the great Powers. Hence, Chile would like the present text of the Charter to stand, in so far as it refers to the method of voting in the Security Council, unless very cogent reasons persuade the five great Powers and the majority of the other nations that some substantial reform is needed. It is reasonable to hope that the great Powers will restrict the use of their veto right as far as possible.

Turning to a different category of questions, the Chilean delegation thinks it fitting to refer to a very valuable practical observation made by the Secretary-General in his supplementary report read at the plenary session on 24 October. Mr. Trygve Lie then said:

"The time is perhaps now approaching when it may be proper to ask ourselves whether the family of specialized agencies is not already large enough. The larger the number of agencies the greater is the financial burden on Member Governments and the greater are the dangers of overlapping and duplication."

The smaller States, of which Chile is one, view with alarm the enormous increase in the expenses which they are required to meet by reason of their participation in all kinds of international organizations. These expenses must be reduced. Our foreign exchange reserves are not always prepared for considerable annual disbursements by way of contributions, representation and other onerous activities. We do not sell our exportable products at sufficiently profitable prices to meet the cost of our imports in rising world markets. It is therefore desirable for the Organization to be pruned so that co-operation may be promptly effected, and the budgets should be reviewed so that proportional burdens do not become excessive.

Before concluding, I should like to present, on behalf of my Government, sincere congratulations to the President of this Assembly, to the Secretary-General of the United Nations and his eight Assistant Secretaries-General for the splendid work they have performed in spite of the lack of the material facilities which the Organ-

fier la Charte. Le Gouvernement actuel du Chili, d'accord avec le Président élu, ne voit pas à présent de motifs suffisants pour nécessiter une réforme de la Charte sur ce point capital. L'Organisation commence à fonctionner et elle fonctionne bien, en dépit des conditions extrêmement difficiles qui règnent dans le monde en raison des troubles économiques et en dépit du fait que, juridiquement, la paix n'a pas encore été conclue avec les anciens ennemis.

Le Chili ne s'étonne donc pas de voir certaines divergences se manifester entre les grandes Puissances à qui incombe au premier chef la responsabilité du maintien de la paix. Mon pays est certain que ces divergences s'aplaniront à bref délai. S'il n'en était pas ainsi, toutes les petites Nations perdraient confiance dans l'Organisation et dans les grandes Puissances. Par conséquent, le Chili désire que le texte actuel de la Charte demeure sans modifications en ce qui concerne le mode de scrutin au Conseil de sécurité, tant que des motifs très sérieux n'exigeront pas des cinq grandes Puissances et de la majorité des autres Etats une réforme quant au fond. Il est raisonnable d'espérer que les grandes Puissances restreindront autant que possible l'usage de leur droit de veto.

Dans un autre ordre d'idées, la délégation du Chili estime opportun de rappeler une excellente observation d'ordre pratique faite par le Secrétaire général dans son rapport complémentaire dont il a été donné lecture au cours de la séance plénière du 24 de ce mois. M. Trygve Lie a dit:

"Il conviendra peut-être bientôt de nous demander si la famille des institutions spécialisées n'a pas déjà atteint des proportions suffisantes. Plus le nombre de ces institutions sera grand, plus lourde sera la charge financière des Gouvernements Membres et plus s'accroîtra le danger de chevauchement et de double emploi."

Les petits Etats, parmi lesquels on compte le Chili, voient avec inquiétude l'énorme accroissement de dépenses auquel ils ont à faire face par suite de leur participation à toutes sortes d'organismes internationaux. Il faut restreindre ces dépenses. Nos réserves de devises étrangères ne se prêtent pas toujours aux dépenses annuelles considérables occasionnées par les cotisations, les envois de délégations et autres activités onéreuses. Nous ne vendons pas, en effet, nos produits exportés à des prix suffisamment rémunérateurs, étant donné la hausse générale du prix de nos importations. Il conviendrait donc de mettre un frein au bourgeonnement de l'Organisation, afin que puisse, sans retard, s'établir une coopération réelle, et de reviser les budgets afin que les charges proportionnelles ne soient pas exorbitantes.

Avant de terminer, j'ai le plaisir de présenter, au nom de mon Gouvernement, mes sincères félicitations au Président de notre Assemblée, au Secrétaire général des Nations Unies et aux huit Secrétaires généraux adjoints, pour la tâche magnifique qu'ils ont effectuée, bien qu'ils n'aient pas disposé des facilités matérielles dont l'Or-

ization needs. May this problem soon be solved satisfactorily and, above all, may conditions favourable to its work be found, for which purpose the vast territory of this wonderful country offers a wide choice.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. Lange, representative of Norway.

Mr. LANGE (Norway): We all feel deeply that this session of the General-Assembly faces a responsibility of the gravest and most far-reaching kind. At the same time it faces an opportunity which rarely comes to the representatives of the nations of the world. We stand at the crossroads of a possible return to international dissensions and clashes of interest, or the realization of the dreams and aspirations of common men and women everywhere. These dreams and aspirations are today centred in our Organization. A war-weary and perhaps partly disillusioned, but still hopeful, world expects of us that we make fully effective the safeguards already adopted against a repetition of the awful tragedy of war. It looks to us to create a world of reason and human brotherhood.

In the course of our deliberations, we shall have placed before us a considerable number of urgent problems, of complex matters of policy and procedure, about which there will be sharp and honest differences of opinion. We shall, I confidently hope, succeed in reaching agreement, if we keep constantly in mind those fundamental human values for which we fought in common: the ideals which found their expression in the Atlantic Charter and subsequent documents, as well as in the Preamble and in the first Chapter of the San Francisco Charter. To the realization of those ideals we are pledged each and all, as Members of this Organization.

Those ideals should also inspire the efforts to reach a just and equitable peace settlement. It is important, however, as President Truman so rightly stressed in his speech at our opening meeting, that world public opinion should be clearly aware of the fact that the actual working out of the peace settlements is not the responsibility of our Organization as such. The main burden of that task rests upon those great Powers which, through their combined war effort, secured our common victory. Their success, in consultation with all the other nations which took an active part in the struggle, in laying the foundations of a lasting peace will be of primary importance for the future of the world and the chances of success of the United Nations.

ganisation a besoin. Pussions-nous résoudre bientôt ce problème d'une façon satisfaisante, en cherchant avant tout des conditions propices au travail; à cet égard, le vaste territoire de ce splendide pays nous offre de nombreuses possibilités parmi lesquelles nous pourrions faire notre choix.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole à M. Lange, représentant de la Norvège.

M. LANGE (Norvège) (*traduit de l'anglais*): Nous sommes tous profondément conscients de l'extrême gravité et de la portée étendue des décisions que l'Assemblée générale pourra prendre au cours de cette session, et de la grande responsabilité qu'elle assume. D'autre part, se présente à nous une occasion qui s'offre rarement aux représentants des nations du monde. Nous sommes à un carrefour où il nous faut choisir entre un retour possible aux dissensions internationales et conflits d'intérêts, ou bien la réalisation des rêves et des aspirations de la masse des hommes et des femmes du monde entier. Ces rêves et ces aspirations convergent aujourd'hui vers notre Organisation. Un monde fatigué par la guerre, quelque peu désillusionné peut-être, mais qui n'a pas abandonné l'espoir, attend de nous que nous rendions pleinement effectives les garanties qui ont déjà été adoptées pour prévenir le retour de l'effroyable tragédie qu'est la guerre. C'est de nous que tous attendent la création d'un monde fondé sur la raison et la fraternité humaine.

Au cours de nos délibérations, nous nous trouverons en face d'un nombre considérable de problèmes urgents, de questions de politique et de procédure complexes et sur lesquelles il y aura de nettes et sincères divergences de vues. J'ai le ferme espoir que nous parviendrons à tomber d'accord si nous gardons sans cesse présentes à l'esprit ces valeurs humaines essentielles pour lesquelles nous avons combattu côte à côte: les idéals qui ont trouvé leur expression dans la Charte de l'Atlantique et les actes internationaux qui l'ont suivie, ainsi que dans le Préambule et le premier Chapitre de la Charte de San-Francisco. En sa qualité de Membre de cette Organisation, chacun d'entre nous s'est engagé, à titre individuel et à titre collectif, à faire triompher ces idéals.

Ces idéals devraient également inspirer les efforts que l'on déploie pour arriver à des traités de paix justes et équitables. Toutefois, il importe, comme le Président Truman l'a si justement souligné dans le discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture de notre session, que l'opinion mondiale sache bien que l'élaboration effective des traités de paix ne relève pas de notre Organisation en tant que telle. Cette tâche appartient principalement aux grandes Puissances qui, en associant leur effort de guerre, ont assuré notre victoire commune. La mesure dans laquelle ces Puissances réussiront, de concert avec toutes les autres nations qui ont activement participé à la lutte, à jeter les bases d'une paix durable, sera un facteur déterminant de l'avenir du monde et des chances de succès de l'Organisation des Nations Unies.

It is elementary truth that our Organization will only be able fully to function when the peace settlements have been worked out. In the meantime it is our responsibility, as Members of the Organization, to create and develop the administrative machinery through which we shall translate into living reality the noble intentions of those who planned and worked persistently and faithfully at Dumbarton Oaks, San Francisco and London.

The reports submitted to us by the Secretary-General prove that the United Nations today is a living organization, which has successfully tackled a wide range of problems at a time when its administrative machinery was still far from completed and under the additional difficulties created by successive changes of the seat of the Secretariat. It is no wonder if, under these circumstances, perfection has not yet been achieved. The real wonder is that it has been possible to do so much in such a short time.

This achievement should in itself be sufficient to create among the peoples of the world, faith and enthusiasm. If, as our President so justly said at our opening ceremony, that enthusiasm is not apparent, the reason must be sought, not in the possible imperfection of the work of the Secretariat, but rather in the fact that the Security Council has not succeeded in working out the solution of problems felt by everyone to be vital: that of the relations of the United Nations with the Franco regime in Spain, and that of the control of atomic energy. The Norwegian delegation feels that no effort should be spared to secure further progress in the work of the Atomic Energy Commission.

We also feel the urgent need for this Assembly to give—in the words of our Secretary-General—comprehensive guidance to the organs and the Member States of the United Nations regarding their relationship with the Franco regime. To this end, the Norwegian delegation ventures to suggest that it would be useful if the Spanish question could be considered by this Assembly in all its aspects. The problem of the relations between Spain and the United Nations will come up under a number of the items of the agenda. It is probable, however, that in each individual case it will give rise to considerations of the same kind and concerning the same main political issues. We feel, therefore, that it might be useful if this problem were discussed as a separate item on the agenda of this session, and we hope that agreement may be reached on a proposal to this effect.

The Norwegian people, who have passed through the terrible experience of totalitarian occupation, are deeply concerned at the fact that the Spanish people are still languishing under the rule of a regime created with the military

C'est formuler une vérité élémentaire que de dire que notre Organisation ne sera pleinement capable de fonctionner que lorsque les règlements de paix auront été élaborés. En attendant, il nous incombe, en tant que Membres de l'Organisation, de créer et de développer le mécanisme administratif au moyen duquel nous traduirons en une réalité vivante les nobles intentions de ceux qui ont ouvert la voie et travaillé avec constance et foi à Dumbarton Oaks, à San-Francisco et à Londres.

Les rapports que nous a soumis le Secrétaire général démontrent que les Nations Unies constituent aujourd'hui une organisation vivante, qui a réussi à résoudre une vaste série de problèmes alors que son mécanisme administratif est loin d'être au point, et en dépit des difficultés supplémentaires créées par les transferts successifs du siège du Secrétariat. Il ne faut point s'étonner si, dans ces conditions, on n'est pas encore parvenu à la perfection. L'étonnant, en vérité, est qu'il ait été possible d'accomplir tant de choses en si peu de temps.

Ce résultat devrait suffire en soi à susciter la foi et l'enthousiasme parmi les peuples du monde. Si, comme l'a si justement dit notre Président lors de la cérémonie d'inauguration, cet enthousiasme n'est pas apparent, la raison doit en être cherchée, non pas dans les imperfections possibles du travail accompli par le Secrétariat, mais plutôt dans le fait que le Conseil de sécurité n'a pas réussi à résoudre des problèmes dont tout le monde sent qu'ils sont d'importance vitale: celui des relations entre les Nations Unies et le régime franquiste d'Espagne et celui du contrôle de l'énergie atomique. La délégation norvégienne estime qu'aucun effort ne devrait être négligé pour que les travaux de la Commission de l'énergie atomique fassent de nouveaux progrès.

Nous pensons également qu'il est urgent que cette Assemblée donne, comme l'a dit notre Secrétaire général, des instructions d'ensemble aux organes et aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies relativement à leurs relations avec le régime franquiste. A cette fin, la délégation norvégienne se permet de suggérer qu'il y aurait intérêt à ce que l'Assemblée examinât la question espagnole sous tous ses aspects. Le problème des relations entre l'Espagne et les Nations Unies se présentera lors de la discussion d'un certain nombre des points figurant à l'ordre du jour. Toutefois, il est probable que, dans chaque cas particulier, ce problème donnera lieu à des considérations du même ordre et se rapportant aux mêmes questions politiques fondamentales. Nous pensons donc qu'il pourrait être utile de discuter ce problème en tant que point distinct de l'ordre du jour de la présente session et nous espérons que l'on pourra arriver à un accord sur une proposition à cet effet.

Le peuple norvégien, qui a connu la terrible épreuve d'une occupation totalitaire, est vivement préoccupé de voir le peuple espagnol subir encore la loi d'un régime établi avec l'aide militaire des Puissances de l'Axe, aujourd'hui vain-

help of the defeated Axis Powers. We feel that ways and means must be found, through common action of the United Nations, to make every effort to assist the democratic forces of Spain in their struggle to regain, without the horrors of another civil war, freedom and constitutional government. The establishment of such a government in Spain would mean the elimination of a stronghold of fascism and of a constant source of international friction, and would permit the great Spanish nation to take its rightful place in the family of democratic and freedom-loving United Nations.

There is no denying that at times the proceedings of the Security Council have had a depressing effect on world public opinion. As a result, the question of the abolition of the veto power has been widely discussed. It is the evident task of the United Nations so to strengthen friendly and intimate collaboration between its Members, that at a future date we could abolish the veto power altogether. In its comments on the Dumbarton Oaks proposals previous to the San Francisco Conference, the Norwegian Government, while expressing the view that serious objections might be raised against the veto power, considered that its acceptance was a political necessity in the existing international situation. It should not be overlooked that this problem is much more than a question of voting procedure.

The veto power is only the technical expression of the fact that this Organization is based upon co-operation and agreement between the permanent members of the Security Council. We still feel that the time is not ripe to revise the provisions of the Charter on this point. I am certain, however, to voice the opinion, not only of many delegations here present, but of the peoples themselves, if I venture to ask the permanent members of the Security Council to be aware that it is their duty and responsibility to do everything possible to reach agreement among themselves and to exercise the veto as what it was intended to be: a safeguard to be used only in the last resort. The veto power must not become an obstacle to the effective carrying out of the functions of the Security Council. The best approach to the problem is perhaps for this Assembly to ask the Security Council to reconsider its method of work, and to appeal to the Council to make every effort to reach agreement before voting. If we keep constantly in mind that agreement among the permanent members of the Security Council is the very basis of the United Nations, the veto question itself loses much of its importance.

The painful experience of nazi occupation taught us all afresh the essential value of the four freedoms. There are potent reasons why one of those freedoms, freedom from want, is

cucs. Nous estimons qu'il est nécessaire de trouver les moyens, par des mesures prises en commun par les Nations Unies, d'aider de tout notre possible les forces démocratiques de l'Espagne dans la lutte qu'elles mènent pour recouvrer la liberté et un gouvernement constitutionnel, tout en évitant les horreurs d'une autre guerre civile. L'établissement d'un gouvernement de ce genre en Espagne supprimerait une des citadelles du fascisme, éliminerait une source constante de désaccords internationaux et permettrait à la grande nation espagnole de prendre la place qui lui revient parmi les Nations Unies démocratiques et éprises de liberté.

Il est indéniable que les travaux du Conseil de sécurité ont eu quelquefois un effet déprimant sur l'opinion mondiale. Il en est résulté que la question de l'abolition du droit de veto a fait de toutes parts l'objet de controverses. Il faut évidemment que les Nations Unies s'attachent à rendre la collaboration amicale qui règne entre les Membres de l'Organisation si étroite que le droit de veto puisse être bientôt entièrement aboli. Dans les observations qu'il a présentées avant la Conférence de San-Francisco sur les propositions de Dumbarton Oaks, le Gouvernement norvégien, tout en étant d'avis que le droit de veto était de nature à soulever de sérieuses objections, a estimé qu'il fallait l'accepter comme une nécessité politique en raison de la situation internationale existante. Il ne faut pas oublier que ce problème est beaucoup plus qu'une question de procédure de vote.

Le droit de veto n'est que l'expression technique d'un fait, à savoir que notre Organisation est fondée sur la coopération et l'accord des membres permanents du Conseil de sécurité. Nous continuons à penser que le moment n'est pas encore venu de modifier les dispositions de la Charte sur ce point. Néanmoins, je suis certain d'exprimer l'opinion, non seulement de beaucoup des délégations ici présentes, mais encore des peuples eux-mêmes, en me permettant de demander aux membres permanents du Conseil de sécurité de bien se rendre compte que leur devoir est de faire l'impossible pour se mettre d'accord et de n'employer le veto qu'à la seule fin pour laquelle il a été prévu, à savoir, comme un recours à n'employer qu'en dernier ressort. Le droit de veto ne doit pas devenir un obstacle qui entrave le bon fonctionnement du Conseil. La meilleure manière d'aborder la question serait peut-être que l'Assemblée demandât au Conseil de sécurité d'examiner de nouveau sa méthode de travail et insistât auprès de lui afin qu'il fasse tout son possible pour arriver à un accord avant de procéder à un vote. Si nous ne perdons pas de vue le fait que l'accord entre les membres permanents du Conseil de sécurité est le fondement même de l'Organisation, la question du veto perdra beaucoup de son importance.

La douloureuse expérience de l'occupation nazie nous a appris à nouveau à tous la valeur primordiale des quatre libertés fondamentales. Des raisons puissantes expliquent pourquoi l'une

looked upon by common men and women as the great goal to be achieved in our century. Declarations of freedom and peace will remain as just so many words, as long as human beings lack food, clothing and shelter, and are thus deprived of the elementary pre-requisites of human existence. Here is the crucial test. If we can produce in common and distribute equitably the necessities of daily life, we have proved that we can really live together.

This extensive economic co-operation which, under other circumstances, was rightly considered utopian, was realized during the war, not only inside each of the Allied nations, but among them. This was achieved largely as a result of the noble initiative and untiring action of this great nation: the United States of America.

What proved possible in war, should not be impossible in peace. That is why so many of the common men and women of our world look to the Economic and Social Council as one of the most promising agencies for building peace among nations. That is also why so many of us are eager to see that, when the great humanitarian effort undertaken through UNRRA comes to an end, we should have some assurance that suffering caused by common war should still be met in common. With this end in view, Norway, through recent decisions of its Government and Parliament, has given goods, money and personnel to the common pool. We have also declared our readiness to take our due and reasonable share of those unhappy refugees and displaced persons who cannot well be settled otherwise. We join with other delegations in the hope to see the International Refugee Organization created as speedily as possible.

Peace, however, is not only a matter of security and economic and social welfare. We must also, as President Truman stressed in his speech, lay the foundations of peace in the minds of men and women. That is why the Norwegian delegation attaches great importance to the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, which is about to start its work in Paris next month. By organizing international intellectual co-operation and exchange of ideas, we are taking a most important step to create a new atmosphere of mutual understanding and friendship among nations. Education for peace is one of the essential tasks of our world organization.

Experience since the cessation of hostilities has proved that co-operation to overcome pressing

de ces libertés, celle qui consiste à être libéré du besoin, constitue aux yeux de la masse des hommes et des femmes le grand but que ce siècle doit s'efforcer d'atteindre. Les déclarations proclamant la liberté et la paix demeureront de vains mots, tant que des êtres humains manqueront de vivres, de vêtements et de logement et qu'ils seront privés de ce qui est indispensable à l'homme pour son existence. C'est là l'épreuve décisive. Si nous pouvons produire en commun les choses nécessaires à la vie journalière et les répartir équitablement, nous aurons prouvé que nous sommes vraiment capables de vivre en société.

Cette coopération économique sur une vaste échelle qui, en d'autres circonstances, avait été à juste titre qualifiée d'utopique, a été réalisée pendant la guerre, non seulement par chacune des nations alliées sur son propre territoire, mais également entre ces nations. Ce résultat a été atteint dans une large mesure grâce aux initiatives généreuses et aux efforts inlassables de cette grande nation: les Etats-Unis d'Amérique.

Ce qui s'est révélé possible en temps de guerre ne devrait pas être impossible en temps de paix. C'est pourquoi, dans le monde entier, il y a dans les masses tant d'hommes et de femmes qui considèrent le Conseil économique et social comme l'une des institutions le plus aptes à établir la paix entre les nations. C'est pourquoi aussi tant d'entre nous veulent que, lorsque le grand effort humanitaire entrepris par le moyen de l'UNRRA aura pris fin, l'assurance nous soit donnée que les peuples continueront en commun à soulager les souffrances causées par une guerre faite en commun. C'est à cette fin, qu'à la suite des décisions récemment prises par son Gouvernement et par son Parlement, la Norvège a donné des marchandises, de l'argent et du personnel à la masse commune. Elle s'est également déclarée prête à recevoir la part qui lui revient raisonnablement de ces malheureux réfugiés et de ces malheureuses personnes déplacées qui ne pourraient trouver à s'établir autrement. Comme les autres délégations, la délégation de la Norvège espère voir instituer le plus tôt possible l'Organisation internationale pour les réfugiés.

Toutefois, pour instaurer la paix, il ne suffit pas d'assurer la sécurité et le bien-être économique et social. Comme le Président Truman l'a souligné dans son discours de bienvenue, il faut encore jeter les bases de la paix dans l'esprit des hommes et des femmes. Voilà pourquoi la délégation de la Norvège attache une grande importance à l'Organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture, laquelle va commencer ses travaux à Paris le mois prochain. En organisant la coopération intellectuelle et l'échange des idées sur le plan international, les Nations Unies prennent une mesure qui contribuera d'une façon capitale à créer une nouvelle atmosphère de compréhension mutuelle et d'amitié entre les nations. Former les esprits en vue de la paix est l'une des tâches essentielles de notre organisation mondiale.

L'expérience de la période qui s'est écoulée depuis la fin des hostilités a démontré que, lors-



problems of elementary human suffering and to further social well-being, is possible and full of promise for the development of understanding among nations. The Secretary-General, however, in his oral supplementary report, called our attention to some of the difficulties with which we are faced, owing to the rapid growth of specialized agencies. The Norwegian delegation to the Economic and Social Council has repeatedly touched upon this problem and stressed the necessity of a thoughtful policy with a view to preventing the dangers inherent in the too rapid growth and multiplication of the number of specialized agencies, as well as the dangers of excessive increase in the financial burdens involved.

In this field we may risk a reaction among the public and the Governments, a reaction which might jeopardize the stable and progressive development of our entire world organization. There is, therefore, urgent need for careful planning, co-ordination and clear definition of the relations between the specialized agencies and the main organs of the United Nations. For these reasons the Norwegian delegation finds itself in essential agreement with the ideas formulated in the draft resolution put forward by the French delegation relating to this problem.

The question of establishing new specialized agencies and new international machinery for any good purpose should therefore be thoroughly scrutinized. More particularly, it should be investigated whether the tasks cannot be adequately taken care of by the various divisions and departments of the General Secretariat, by the permanent commissions or by already existing specialized agencies or their organs.

The annual contributions of Governments to the many international organizations of which they are members, have reached comparatively important amounts payable in hard currency. Nations are entitled to demand that these sums be spent rationally and with the maximum practical effect. Co-ordination of functions and budgetary control by the Economic and Social Council and the General Assembly should therefore be made effective for the specialized agencies.

This can probably only be achieved by establishing a consolidated or general budget for the United Nations and all its specialized agencies, that is, the voting of all budgets by the General Assembly, which would thus determine the aggregate amount of obligatory contributions from Member Governments. The Assembly might also provide for common fiscal services to be performed by the General Secretariat, particularly the collection of contributions from Member Governments.

The Norwegian delegation fully realizes the

qu'il s'agit de résoudre les problèmes que pose la misère humaine et d'améliorer le bien-être sur le plan social, une coopération est possible faisant présager une meilleure entente entre les nations. Toutefois, dans son exposé oral des activités de l'Organisation, le Secrétaire général a attiré l'attention de l'Assemblée sur certaines des difficultés en présence desquelles nous trouvons du fait de la croissance rapide des institutions spécialisées. La délégation de la Norvège au Conseil économique et social a soulevé cette question à plusieurs reprises et souligné la nécessité d'une politique judicieuse pour conjurer les dangers inhérents à une croissance trop rapide et à la multiplication du nombre des institutions spécialisées, ainsi que ceux que présente l'accroissement excessif des charges financières qui en résultent.

Dans ce domaine, nous risquons peut-être de voir se produire une réaction du public et des Gouvernements susceptible de compromettre le développement continu et progressif de toute notre organisation mondiale. Il est donc urgent que nous établissions nos plans avec soin, que nous coordonnions et que nous définissions nettement les relations entre les institutions spécialisées et les principaux organismes des Nations Unies. C'est pourquoi la délégation de la Norvège se rallie en principe aux idées dont s'inspire le projet de résolution présenté à ce sujet par la délégation française.

La question de la création de nouvelles institutions spécialisées et de nouvelles institutions internationales, à quelque fin utile que ce soit, devra donc faire l'objet d'un examen approfondi. Il faudra en particulier voir si les tâches ne peuvent pas être convenablement assumées par les divers départements et divisions du Secrétariat général, par les commissions permanentes, par les institutions spécialisées qui existent déjà ou par leurs organismes.

Les contributions annuelles que les Gouvernements doivent verser pour les nombreuses organisations internationales dont ils sont membres atteignent maintenant des montants relativement élevés qui doivent être payés en monnaie forte. Les nations ont le droit d'exiger que ces sommes soient dépensées rationnellement et avec le maximum de résultats pratiques. C'est une coordination effective des fonctions, c'est un contrôle effectif du budget que devraient assurer le Conseil économique et social et l'Assemblée générale, à l'égard des institutions spécialisées.

Nous ne pourrions vraisemblablement y arriver qu'en établissant un budget unique ou général pour l'Organisation des Nations Unies et toutes ses institutions spécialisées, c'est-à-dire en faisant voter tous les budgets par l'Assemblée générale de façon à faire fixer par l'Assemblée le montant global des contributions dont les Gouvernements des Etats Membres doivent assumer le paiement. L'Assemblée pourrait aussi charger le Secrétariat général d'assurer certains services d'ordre financier communs et, en particulier, d'encaisser les contributions des Gouvernements des Etats Membres.

La délégation norvégienne est parfaitement

practical difficulties involved and the considerable time required for agreeing upon and setting up such a system. We feel, however, that it should be firmly aimed at right now. A first step in this direction would be to have all the proposed 1947 budgets of the specialized agencies before us when discussing and voting here the budget of the United Nations.

It is with the greatest interest that my delegation has taken note of the remarks made by the Secretary-General in his report on the subject of human rights, personal freedom and justice.

Those of the United Nations which, during the war suffered nazi occupation and saw all human values trampled under foot, have, I am sure, developed a deep feeling of the essential worth of freedom and of human rights. We feel today, as never before, that freedom is the very breath of life; as one of our poets said "Freedom and life are one." We know from bitter experience the horror, the deadly oppressive silence, that falls on a people when freedom departs. We feel that the goal of long centuries of the pilgrimage of nations has been the attainment of what that great leader of men, Franklin D. Roosevelt, called the four freedoms.

For the establishment of these freedoms, the United Nations must work and fight untiringly. In this field we will accept no compromise. We must always remember that these freedoms were what men and women fought for, what peoples suffered for and what the nations of the world expect this Organization and everyone of its Members never to forget.

The PRESIDENT (*Translated from French*): I call upon Mr. Cassell, representative of Liberia.

MR. CASSELL (Liberia): I give you the greetings of the Government and people of Liberia. In particular, I give you greetings from William V. S. Tubman, our beloved President, whose pronouncement on foreign policy at the time when he launched his administration, was made in these immortal words:

"The good neighbour policy enunciated and being propagated by the Government of the United States of America, upon whose system of government our own is modeled and whose friendship has heretofore been traditionally sympathetic, is now becoming more actual, dynamic and material. The provisions of the Atlantic Charter, formulated and attested to by the same great Government, as well as by the Government of Great Britain, seem to me to be so basically correct, just and broad that they are capable of uplifting mankind universally to the highest plane of freedom and self-determination; the only test is their belief in and devotion to the principles made profert therein and their willingness to act and live in

consciente des difficultés d'ordre pratique que comportera ce système et du temps considérable qui sera nécessaire pour s'entendre à son sujet et le mettre sur pied. Nous estimons néanmoins que c'est là le but auquel nous devons tendre sans hésitation dès maintenant. Un premier pas dans cette direction serait d'avoir sous les yeux tous les projets de budget des institutions spécialisées pour 1947 lorsque nous discuterons et voterons ici le budget de l'Organisation des Nations Unies.

C'est avec le plus grand intérêt que ma délégation a pris note des observations que le Secrétaire général a formulées dans son rapport sur la question des droits de l'homme, de la liberté individuelle et de la justice.

Celles des Nations Unies, qui, durant la guerre, ont subi l'occupation nazie et ont vu fouler aux pieds toutes les valeurs humaines, ont acquis, j'en suis sûr, le sentiment profond de la valeur essentielle de la liberté et des droits de l'homme. Nous croyons aujourd'hui plus que jamais que la liberté est le souffle même de la vie; comme l'a dit un de nos poètes: "Liberté et vie ne font qu'un". Une expérience amère nous a appris quels sont l'horreur et l'accablant silence de mort qui s'abattent sur un peuple quand la liberté s'en va. Nous croyons que le but visé par les nations au cours de nombreux siècles a été d'atteindre à ce que le grand meneur d'hommes, Franklin D. Roosevelt, a appelé les quatre libertés fondamentales.

Pour faire régner ces libertés, les Nations Unies doivent travailler et combattre sans trêve. Dans ce domaine, nous n'accepterons aucun compromis. Il faut nous rappeler toujours que c'est pour ces libertés que des hommes et des femmes ont lutté, que des peuples ont souffert, et que les nations du monde comptent que ni cette Organisation, ni aucun de ses Membres n'oublieront jamais ces libertés.

Le PRÉSIDENT: La parole est à M. Cassell, représentant du Libéria.

M. CASSELL (Libéria) (*traduit de l'anglais*): Je suis heureux de saluer l'Assemblée au nom du Gouvernement et du peuple du Libéria et, en particulier, au nom de notre bien-aimé Président, M. William V. S. Tubman, qui, au moment de son entrée en fonctions, a fait, sur la politique étrangère, l'immortelle déclaration suivantes:

"Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, sur le modèle duquel notre propre Gouvernement est établi et qui n'a cessé jusqu'ici de nous témoigner les sentiments les plus amicaux, a proclamé et mis en pratique une politique de bon voisinage qui, à l'heure actuelle, est plus nécessaire et s'impose à nous avec plus de force et de vigueur que jamais. Les dispositions de la Charte de l'Atlantique, formulées par le Gouvernement des Etats-Unis et par le Gouvernement de la Grande-Bretagne, qui tous deux se sont engagés à les respecter, reposent à mon avis sur des principes si rigoureusement exacts, si justes et si larges, qu'ils sont capables d'élever l'humanité tout entière jusqu'aux sommets les

consonance with its grand and ideal provisions. These two nations have thereby attracted and attached me all the more to their general national and international aims, as well as by the fact of the democratic character of their national institutions, which would seem to dictate that the closest possible co-operation and collaboration with them and their allies should be sought by us and realized.

“We shall therefore aim at cultivating the closest possible friendly relations with those Governments and shall endeavour to identify ourselves most intimately with them in making practical the four freedoms: freedom of speech, freedom of religion, freedom from fear, and freedom from want, which they have proclaimed to the world and which we shall expect to apply in equal measure to ourselves.

“In seeking to effect this, mutual confidence must be created by the faithful and honest performance of obligations, by a solemn regard for engagements and by sacrifices and contributions to the fullest extent of our powers.”

Following up this commitment—the deeds bear evidence of full and eventual fruition—these words are a happy augury of the dawn of a new day in Liberia. They are the precursors of the attainment of the full stature of the greatest ideals man still strives for: liberty, equality, fraternity; they are also the precursors of those things which ensure the achievement of the standards set by almost the greatest charter of human liberty, the United Nations Charter, which is rivalled only by the *Magna Carta*, the Declarations of Independence of the United States of America and of the Republic of Liberia, and the Atlantic Charter, which enunciates the four freedoms, ideals indeed which are not only attainable but must be attained ere we have a lasting and abiding peace. For, so long as inequities and injustices exist on one of God's broad acres, there will be no peace.

May I here and now declare that the simple but beautiful and altruistic words of the Preamble of our Charter state in succinct essence the dreams of great-souled and good men throughout the ages. Their achievement has been prevented by the base, the mean, the low-bred, the coward, the cheat, the dishonest, the gross, the ignorant men of varying low complexes, who believe they are better than others. They are the men who teach and practice intolerance, hatred, dissension, racism—ignoble men who have left in their wake suffering, murder, car-

plus hauts de la liberté et de lui permettre d'être l'arbitre de son sort. La seule condition, c'est que ces deux nations aient foi en ces principes, qu'elles y restent attachées, et qu'elles aient la ferme volonté de mettre leurs actes et leur existence en harmonie avec le noble idéal de la Charte de l'Atlantique. La grandeur des buts que se proposent ces deux nations, tant sur le plan national que sur le plan international, m'a poussé à m'y rallier d'autant plus volontiers; en outre, le caractère démocratique des institutions nationales de ces deux pays est pour nous un grand encouragement à poursuivre une politique de coopération toujours plus étroite avec eux et avec leurs alliés.

“Nous nous efforcerons donc d'entretenir des relations aussi amicales que possible avec ces Gouvernements et nous essaierons de ne faire qu'un avec eux lorsqu'il s'agira de faire une réalité des quatre notions de liberté qu'ils ont proclamées à la face du monde: la liberté de parole, la liberté de religion, l'affranchissement de la crainte et l'affranchissement du besoin, libertés que nous entendons faire régner du même degré dans notre propre pays.

“Dans les efforts que nous ferons pour parvenir à ce résultat, il faut que l'exécution loyale et honnête de nos engagements et le respect de la parole donnée fassent naître la confiance mutuelle, même s'il fallait pour cela consentir des sacrifices et apporter des contributions qui atteignent la limite extrême de nos possibilités.”

A la suite de cette déclaration—les faits indiquent qu'elle portera pleinement ses fruits—je suis heureux de saluer l'aurore d'une ère nouvelle dans l'histoire du Libéria. Ces mots permettent d'entrevoir le moment où sera atteint l'idéal le plus élevé pour lequel l'homme puisse lutter et qui s'exprime par ces mots: “Liberté, Egalité, Fraternité,” ainsi que pour mettre en pratique les principes fixés par cette Charte qui est presque la plus grande parmi les chartes de la liberté humaine, j'ai nommé la Charte des Nations Unies dont les seules rivales sont la Grande Charte, les déclarations d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique et de la République du Libéria, ainsi que la Charte de l'Atlantique qui contient l'énoncé des quatre libertés. Or, cet idéal, non seulement nous pouvons l'atteindre, mais nous devons l'atteindre si nous voulons établir une paix durable. En effet, tant qu'il existera des iniquités et des injustices sur un point de cette terre que Dieu a créée, nous ne connaissons pas la paix.

Laissez-moi vous redire maintenant que les mots si simples, mais si beaux et si généreux, du Préambule de notre Charte sont un résumé des rêves dont les grandes âmes de tous les temps ont souhaité la réalisation. Cette réalisation a été entravée par les agissements des hommes à l'âme basse ou mesquine, les lâches, les fourbes, les malhonnêtes gens, les êtres grossiers, les ignorants, tous ceux qui portent en eux-mêmes des instincts vils, tous ceux qui se croient meilleurs que les autres; ce sont ceux-là qui enseignent et pratiquent l'intolérance et la haine, qui prêchent

nage, rape, slavery, human bondage, death, destruction, hell and damnation. They are no better than Hitler, Mussolini, Goebbels, Goering, Heydrich, Himmler and Julius Streicher, the Jew-baiter. These types constitute the problems which must claim consideration; for so long as they are permitted to pursue their course at an even tenor, there will be no peace.

How hard is it to dispose of such types? Abiding faith, as expressed in the Preamble of the Charter, in the fundamental human rights, in the dignity and worth of the human person and the equal rights of men and women and of nations large and small; the essential human requirements of practising tolerance, living together in peace with one another as good neighbours; the outlawing of the use of armed force or other forms of pressure; the promotion of the economic and social advancement of all peoples—all these are definitely means of solving this acute problem.

In addition, it will be necessary that sham, hypocrisy, make-believe, deception and some forms of what is called diplomacy be eliminated; that men face the hard facts of life, of justice and of fair play, of honour and dignity, of boldness and fearlessness, of insistence against wrong, injustice and advantage.

These things cannot be resolved over night. They require the greatest exercise of patience and of tolerance, the greatest effort and willingness to compromise, sympathize and understand the point of view of each other; the willingness to give and to take, the ignoring of petty differences in the effort to achieve the greatest good for the greatest number: I mean by this the preservation of the essential human rights, liberty, equality and fraternity.

I want to tell you that every single human creature is the object of God's greatest interest and care, so that as long as one single shred of injustice exists on this globe there will be no peace. Only when every man regards his fellow man as entitled to justice, fair play and an opportunity to live, only when we ensure an even justice for all, shall there be peace. Only when we liberate all who are held in any form of bondage of the slightest degree, when every set of people, according to their ethnic group, shall determine how they prefer to live, will there be that lasting peace we all so much desire and talk about.

les dissensions et le racisme; ce sont ces hommes abjects qui ont semé sur la terre la souffrance, le meurtre, le carnage, le viol, l'esclavage, la servitude, la mort et la destruction, l'enfer et la damnation. Ils ne valent pas mieux que Hitler, Mussolini, Goebbels, Goering, Heydrich, Himmler et Julius Streicher, le persécuteur des Juifs. Les individus de cette espèce créent des problèmes qui doivent s'imposer à notre attention, car aussi longtemps qu'il leur sera permis de continuer leurs agissements sans entraves, il n'y aura pas de paix.

Est-il difficile de se débarrasser de tels individus? La foi inébranlable dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine et dans l'égalité des droits des hommes et des femmes ainsi que des nations grandes et petites, qui est proclamée dans le Préambule de la Charte; la nécessité essentielle pour les hommes de pratiquer la tolérance, de vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage; la mise hors la loi de l'emploi de la force armée ou d'autres formes de pression; l'adoption de mesures propres à favoriser le progrès économique et social de tous les peuples: tels sont incontestablement des moyens qui permettront de résoudre ce problème dont l'acuité est évidente.

Il faudra, en outre, que l'imposture, l'hypocrisie, les faux-semblants, la duperie, certaines formes de ce qu'on appelle la diplomatie soient bannis; et que les hommes ne reculent pas devant les réalités de la vie, qu'ils fassent ce qu'exigent la justice, la loyauté, l'honneur et la dignité, le courage et l'audace, la ténacité dans la lutte contre l'erreur, l'injustice et les abus.

Il est impossible de donner une solution à ces problèmes du jour au lendemain. Pour les résoudre, il faut beaucoup de patience, de tolérance, les plus grands efforts et la meilleure volonté de conciliation; il faut que chacun montre de la sympathie et de la compréhension pour le point de vue de l'autre; il faut que tous soient disposés à des concessions mutuelles, à passer sur des divergences sans importance dans l'intérêt de l'effort à accomplir pour atteindre le plus grand bien pour le plus grand nombre—j'entends par là le maintien des droits essentiels de l'homme: la liberté, l'égalité, la fraternité.

Je dois vous rappeler que Dieu porte à chacun des êtres humains la plus grande sollicitude; aussi, tant qu'il restera sur la terre une trace d'injustice, nous ne connaissons pas la paix. C'est seulement lorsque chaque homme aura compris que son semblable a le droit d'être traité avec justice et loyauté et qu'il a le droit de vivre, c'est alors seulement que nous aurons assuré à tous une justice égale, que nous connaissons la paix. C'est seulement lorsque nous aurons affranchi tous ceux qui restent dans la servitude, quelle qu'en soit la forme et le degré, c'est seulement lorsque chaque groupe humain pourra, selon la race à laquelle il appartient, choisir le mode de vie qu'il préfère adopter, que nous connaissons la paix durable à laquelle nous aspirons si intensément et dont nous parlons si souvent.

I believe that each time that an injustice is perpetrated by one person against another, punishment follows in some form, even if it takes time, so that when one group of people or one nation takes advantage of another, retribution follows, either from within or without, for that breach of the perfect law of God, as well as of those of mankind, products of the Divine within man. Sometimes the process is indirect, and each nation pays for its national or group sins either directly or indirectly. Have no fears, this is inexorable, inescapable. Whenever advantage is taken, it is paid for in some form, even if the course be circuitous.

The heroes and heroines of the two great wars fought for ideals which we, their representatives, seemed never truly to have appreciated, for, otherwise, we should consider war a serious business, and the means of preventing it would not be hedged in on so many sides by discrimination between right and wrong, insofar as their meaning is applicable in the world today, more specifically, between the weak and the strong, the small and the great.

I have never heard that the words "right" and "wrong" have two meanings. It is my opinion, in fact, my strong conviction, that wrong, no matter where found or in whom, is wrong; this is equally true of right. The United Nations should, therefore, have one yardstick by which to determine the actions of all nations, so that whoever is wrong is wrong, and whoever is right is right. When that is determined, the wrong should be immediately remedied and the right upheld.

I dare not criticize the combined wisdom of the nations of the world, but I am of the conviction that this great body must determine, once and for all, how it will proceed in the future against wrong.

It is my opinion that you, the great nations, should be the champions of the smaller ones; you should lend them sympathetic assistance and support; you should not interfere in their internal affairs unless you find them wholly incompatible with right; even then, your effort should be to help them; and I am certain that there is not a single small nation that would not immediately accept fair friendly advice and every form of sympathetic assistance.

I wish to conclude these remarks by praising the efforts of the good men and women and true, like Woodrow Wilson, David Lloyd George, Aristide Briand, Prince Nikolas, Franklin Delano Roosevelt, my hero and second greatest man in American history, Winston Churchill, General de Gaulle, Edith Cavell, Mrs. Franklin Delano Roosevelt, the heroes of Stalingrad and particu-

Je crois que toutes les fois qu'un être se rend coupable envers autrui d'une injustice quelconque, il en est puni d'une manière ou d'une autre, même si ce n'est pas tout de suite. Si donc un groupe de peuples, ou un peuple, abuse d'un autre, il sera puni de cette atteinte à l'intangible loi de Dieu, et aux lois humaines, émanations de ce qu'il y a de divin dans l'homme, que le châtiement vienne de l'intérieur ou de l'extérieur. Il arrive parfois que ce châtiement prenne une voie détournée, qu'une nation réponde des fautes de la nation entière ou d'un groupe national, soit directement, soit indirectement; mais ne craignons rien, la marche du châtiement est inexorable et nul ne saurait l'arrêter: toutes les fois que nous nous attribuons indûment un avantage, le châtiement nous atteint sûrement, même s'il emprunte des voies détournées.

Les héros et les héroïnes des deux grandes guerres ont lutté pour des idéals dont nous, qui les représentons ici, ne paraissions pas avoir mesuré tout le prix; car, sinon, la guerre nous apparaîtrait dans toute sa gravité et nous ne dresserions pas contre les moyens de l'éviter toutes ces barrières que constituent les distinctions arbitraires entre le bien et le mal, pour autant que le sens de ces mots puisse s'appliquer au monde d'aujourd'hui ou, pour être plus précis, entre le faible et le fort, le petit et le grand.

Je n'ai jamais entendu dire que les mots "bien" et "mal" eussent deux sens. Mon opinion—et je dirai même: ma conviction profonde—est que le mal, quels que soient le lieu où il apparaît ou l'individu qui le commet—est toujours le mal, et qu'il en va de même pour le bien. Les Nations Unies ne devraient donc juger les actes des nations qu'en leur appliquant à toutes un seul et même critère, de façon à donner raison à qui a raison, et tort à qui a tort. Et lorsque cette distinction aura été faite, il faudra soutenir l'action juste et remédier à la mauvaise.

Je n'irai pas jusqu'à mettre en doute la sagesse des nations du monde réunies, mais je suis convaincu qu'il est nécessaire que notre grande Organisation arrête une fois pour toutes les moyens qu'elle emploiera à l'avenir pour sévir contre le mal.

J'estime que vous, les grandes nations, devriez être les défenseurs des petites; leur donner une cordiale assistance et votre soutien, ne pas intervenir dans leurs affaires intérieures à moins que vous n'y constatiez des situations incompatibles avec le droit et, que dans ce cas, vous n'ayez en vue que de les aider; je suis certain qu'alors, il n'est pas une seule petite nation qui n'accepterait immédiatement un avis amical désintéressé et une cordiale assistance, quelle qu'en soit la forme.

Je désirerais, en manière de conclusion, louer les efforts de ces hommes et de ces femmes justes et sincères, Woodrow Wilson, David Lloyd George, Aristide Briand, le prince Nicolas, Franklin Delano Roosevelt—que je révère et qui vient en second parmi les hommes illustres de l'histoire américaine—Winston Churchill, le général de Gaulle, Edith Cavell, Mrs. Franklin

larly Marshal Zhukov, the heroes of Arnhem, the heroes of "D" Day, of Leyte, all those who fought on the home and battle fronts, those promising youths and maidens who laid down their lives as a never to be forgotten sacrifice for peace. They, both the living and the dead, are crying out loudly for peace. Shall we fail them on account of selfishness, on account of national self-interest, on account of rivalry, on account of unwillingness to understand each other, on account of the suppression of truth, on account of unwillingness to give and to take?

I do not believe that the combined intelligence of the world, as it worked together in war and won, cannot work together in peace and win.

Here, and at our respective homes, are the waiting peoples, waiting to settle down to true, happy and contented living—our beautiful and innocent children who again must die if we do not solve the problems of the peace. It can be done, it must be done, it will be done. You can do it, you must do it, you will do it.

To that end, I assure you, the Liberian Government and its delegation here are solemnly dedicated.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. Baydur, representative of Turkey.

Mr. BAYDUR (Turkey): More than a year has elapsed since the United Nations came into being in America. Since its inception, the Organization has become somewhat larger and stronger. We fully share the hope that it will become stronger in the course of time. Arms and military might are powerful weapons, but the force of world opinion is far more potent. It may be defied for a time, but it cannot be flaunted always and forever. The study of mankind contains countless instances of this fact. The final victor in every type of strife is invariably the conscience of the world and justice, which is its divine source.

It has been said that the League of Nations was a failure. This statement may be true, but perhaps it is not quite complete. The League of Nations was a stepping-stone. We have today created a more highly developed and a more universal realization of the ideal for which it stood. The aspirations which took their early shape in the League of Nations, the conception of replacing individual power and individual security by collective security, have, amidst the ups and downs of the events of the last quarter of a century, nevertheless steadily followed their course of development. These goals will doubt-

Delano Roosevelt, les héros de Stalingrad et en particulier le maréchal Joukov, les héros de Arnhem, les héros du 6 juin 1944, ceux de Leyte, ceux qui ont combattu sur les champs de bataille et à l'intérieur; tous ces gens, garçons et filles, qui paraissaient si pleins de promesses et qui ont fait à la paix le sacrifice impérissable de leur vie. Tous ceux-là, les vivants et les morts, réclament la paix à grands cris. Allons-nous rester sourds à leurs appels et n'écouter que la voix de l'égoïsme, de l'intérêt national, de la rivalité? Allons-nous les décevoir en ne parvenant pas à nous comprendre les uns les autres par manque de bonne volonté, en laissant étouffer la vérité, en nous montrant incapables de nous faire des concessions réciproques?

Je me refuse à croire que les intelligences du monde, dont l'association pendant la guerre assura la victoire, ne puissent s'associer encore pour assurer la paix.

Ici et dans nos pays respectifs, des gens attendent. Ils attendent de pouvoir mener une vie normale et heureuse. Nos beaux enfants innocents seront sacrifiés, eux aussi, si nous ne parvenons pas à résoudre les problèmes de la paix. Ces problèmes peuvent être résolus; il faut qu'ils le soient et ils le seront. Vous pouvez les résoudre; vous devez les résoudre et vous les résoudrez.

Je puis vous donner l'assurance que le Gouvernement du Libéria, ainsi que sa délégation ici présente, se sont solennellement consacrés à cette fin.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole à M. Baydur, représentant de la Turquie.

M. BAYDUR (Turquie) (*traduit de l'anglais*): Plus d'une année s'est écoulée depuis la naissance des Nations Unies sur le sol américain. Depuis cette époque, l'Organisation s'est développée et s'est renforcée. Nous partageons pleinement l'espoir qu'avec le temps elle deviendra plus forte encore. Le matériel et le potentiel militaires sont des armes puissantes, mais la force de l'opinion mondiale est plus puissante encore. On peut braver l'opinion mondiale pendant un certain temps, mais on ne peut la bafouer éternellement. L'histoire de l'humanité est riche d'exemples qui viennent illustrer cette vérité. En dernière analyse, la victoire, dans tous les domaines, est invariablement du côté de la conscience du monde et de la justice qui en est la source divine.

On a dit que la Société des Nations avait échoué; ce jugement est peut-être exact, mais il n'exprime peut-être pas la vérité entière. La Société des Nations a été une première étape. Nous avons créé aujourd'hui une Organisation qui réalise à un plus haut degré d'universalité l'idéal qu'elle représentait et qui nous en rapproche davantage. Les aspirations qui avaient pris corps à la Société des Nations, notamment la notion de sécurité collective remplaçant celle de puissance et de sécurité individuelles, ont continué malgré tout, à travers les vicissitudes des événements qui se succédèrent pendant le

less be attained. Turkey is not among the pessimists who harbour doubts as to the future of this Organization. With courage, with determination and with faith, we look forward to the predestined success of the United Nations.

I express these feelings under the deep impression which I received from President Truman's great speech. The President of the United States said, and I quote:

"The United States will support the United Nations with all the resources that we possess. The use of force or the threat of force anywhere in the world to break the peace is of direct concern to the American people."

These words are a strong guarantee of peace in the world and of the triumph of the United Nations.

I am anxious to abide by the recommendation of our President, Mr. Spaak, for brief speeches. I will therefore avoid details and will confine myself to mentioning a point related to principles. In the opinion of the Turkish delegation, the prime requisite for accelerating the success of the Organization is conformity between words and deeds. If we have on the one side, the ideal of the Charter and, on the other side, a manifestation of various political events which are in no way compatible with that ideal, the distance which separates the United Nations from their goal will surely have been increased.

By the same token, the veto should not be allowed to constitute a recurrent obstacle to the settlement of disputes. The acceptance of the veto by the nations represented at San Francisco was based upon such an implied condition. The path of freedom is one and indivisible, and justice has but one measure. If these two axioms are followed with sincere impartiality, the problem of the veto will have solved itself.

The political and social existence of mankind has always in the long run been based upon the will of the majority. There is no reason why the veto should constitute an exception to this rule. Nevertheless, if, for a period of transition, it may not be found possible to eliminate the veto entirely, we should at least consider the means of limiting the field of its application.

The time has come to remove the concepts of right and justice from their abstract state in text and speeches and to bring them in to the realm of reality and action. The eyes of the past and the future are upon you. Turkey has done her share in the endeavour to attain the United Nations ideal, which is the highest manifestation of civilization. She will continue to do her part.

The PRESIDENT (*translated from French*):  
As the representative of Egypt has informed

dernier quart de siècle, leur croissance progressive. Il n'y a aucun doute que ces buts seront atteints. La Turquie n'est pas de ces pessimistes qui doutent de l'avenir de notre Organisation. C'est avec courage, résolution et confiance que nous comptons sur le succès que connaîtront, j'en suis sûr, les Nations Unies.

En exprimant ces sentiments, je suis encore sous le coup de la profonde émotion qu'a provoquée en moi le grand discours du Président Truman. Le Président des Etats-Unis a déclaré textuellement:

"Les Etats-Unis apporteront aux Nations Unies l'appui de toutes les ressources dont ils disposent. Le recours à la force ou la menace d'y recourir, dans quelque partie du monde que ce soit, touche, et de façon directe, le peuple américain."

Ces paroles nous apportent une sérieuse garantie de la paix du monde et du triomphe des Nations Unies.

Pour tenir compte de la recommandation d'abréger nos interventions qui nous a été faite par notre Président, M. Spaak, je n'entrerai pas dans les détails et je me limiterai à une question de principe. La délégation turque estime que, pour hâter le succès de l'Organisation, il importe avant toutes choses de mettre les actes en harmonie avec les paroles. S'il y avait, d'une part l'idéal proclamé par la Charte, et d'autre part des événements politiques qui fussent en contradiction avec cet idéal, la distance qui sépare les Nations Unies du but vers lequel elles tendent s'en trouverait assurément accrue.

Pour les mêmes raisons, l'on ne devrait point permettre que l'exercice du veto vienne opposer au règlement des différends des obstacles répétés. C'est à cette condition implicite que les nations représentées à San-Francisco ont accepté ce droit de veto. La voie de la liberté est une et indivisible et la justice ne connaît qu'une mesure. Si ces deux axiomes étaient respectés avec sincérité et de manière impartiale, le problème du droit de veto serait par là-même résolu.

L'existence politique et sociale de l'humanité a toujours reposé à la longue sur la volonté de la majorité. Il n'y a pas de raison pour que le droit de veto fasse exception à cette règle. Toutefois, si, pendant une période de transition, on juge impossible d'éliminer entièrement ce droit, au moins devrait-on envisager des mesures qui permettent d'en limiter le champ d'application.

Il est temps de dépouiller les concepts de droit et de justice du caractère abstrait qu'ils revêtent dans les textes et les discours, pour les transporter dans le domaine de la réalité et de l'action. Les générations passées et les générations futures attendent de vous des actes. La Turquie a apporté sa contribution aux efforts faits pour atteindre l'idéal que se proposent les Nations Unies, et qui représente la manifestation la plus haute de notre civilisation. Mon pays continuera à participer à l'effort commun.

Le PRÉSIDENT: Le représentant de l'Égypte ayant manifesté le désir de ne pas parler ce

me that he does not wish to speak this morning, our list is exhausted, unless any other member of the Assembly would be prepared to speak now. As from Monday, on the other hand, we have a very heavy programme, as many members have handed in their names to speak next week.

I should like to point out that the method of written translations seems today to have given very good results. If it were possible to continue this procedure on Monday we should certainly be able to progress more rapidly. I therefore appeal to the heads of the delegations who wish to speak on Monday or Tuesday—should they accept my suggestion—to send in, in good time, copies of their speeches, so that the Secretariat may be able to arrange for their translation in advance.

*The continuation of the discussion was adjourned to the next meeting.*

*The meeting rose at 12.30 p.m.*

**THIRTY-NINTH PLENARY MEETING**

*Held on Monday, 28 October 1946 at 11 a.m.*

**CONTENTS**

	<i>Page</i>
93. General discussion (continuation): Speeches by Haekal Pasha (Egypt), Mr. Wellington Koo (China), Mr. Masaryk (Czechoslovakia) and Sir Carl Berendsen (New Zealand) .....	764

*President: Mr. P.-H. SPAAK (Belgium).*

**93. General discussion (continuation)**

The PRESIDENT (*translated from French*): We will now continue the general discussion.

I call upon Haekal Pasha, representative of Egypt.

HAEKAL Pasha (Egypt) (*translated from French*): It is for me a great pleasure to bring you today, to this meeting which opens the second part of the first session of the General Assembly of the United Nations, the greetings of the people of the Nile Valley.

In the speeches which your Assembly has had occasion to hear in the course of the present session, one cannot help detecting a mixture of scepticism and optimism concerning the future of our Organization. Peoples will not renounce the idealistic hopes which they have placed in our Organization, while Governments cannot close their eyes to the real obstacles which impede its progress.

As the Secretary-General has rightly pointed out in his report of June 1946, the United Nations can fulfill its mission only if a good understanding and concord prevail among the great nations. The United Nations, as the Secretary-General pointed out, is not in a position to act as arbiter between the great Powers. We, for our part, believe that it will be at least able to arbitrate between the great and the small nations, not only in the interest of peace but still more

matin, nous n'avons plus d'orateur inscrit, à moins que quelqu'un d'entre vous ne soit prêt à prendre la parole. En revanche, à partir de lundi, notre ordre du jour sera extrêmement chargé, car de nombreux orateurs se sont fait inscrire pour les jours qui viennent.

Je me permets de faire remarquer que la méthode de la traduction écrite semble avoir donné aujourd'hui de bons résultats. S'il était possible d'adopter la même procédure lundi, notre travail se trouverait certainement facilité. Je fais donc appel aux chefs des délégations qui doivent parler lundi et mardi et leur demande, s'ils acceptent ma proposition, de faire parvenir en temps utile un exemplaire de leurs discours afin que les services du Secrétariat puissent en assurer d'avance la traduction.

*La suite de la discussion est ajournée à la prochaine séance.*

*La séance est levée à 12 h. 30*

**TRENTE-NEUVIEME SEANCE PLENIERE**

*Tenue le lundi 28 octobre 1946 à 11 heures.*

**TABLE DES MATIÈRES**

	<i>Pages</i>
93. Discussion générale (suite): Discours de Haekal Pacha (Egypte), de M. Wellington Koo (Chine), de M. Masaryk (Tchécoslovaquie), et de Sir Carl Berendsen (Nouvelle-Zélande) .....	764

*Président: M. P.-H. SPAAK (Belgique).*

**93. Discussion générale (suite)**

Le PRÉSIDENT: L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale.

Je donne la parole à Haekal Pacha, représentant de l'Égypte.

HAEKAL Pacha (Égypte): C'est un grand plaisir pour moi de vous apporter aujourd'hui, à cette réunion qui inaugure la seconde partie de la première session de l'Assemblée des Nations Unies, le salut du peuple de la vallée du Nil.

Dans les discours que votre Assemblée a eu l'occasion d'entendre au cours de la présente session, on ne peut manquer de relever un mélange de scepticisme et d'optimisme quant à l'avenir de notre Organisation. Les peuples ne veulent pas renoncer aux espoirs idéalistes qu'ils ont mis en elle, cependant que les Gouvernements ne peuvent fermer les yeux sur les obstacles réels qui entravent son essor.

Comme nous le rappelle fort bien le Secrétaire général dans son rapport de juin 1946, les Nations Unies ne peuvent remplir leur mission que si la bonne entente et la concorde règnent entre les grandes nations. Les Nations Unies, relevait le Secrétaire général, ne sont pas à même de servir d'arbitre entre les grandes Puissances. Nous voulons croire, quant à nous, qu'elles pourront du moins servir d'arbitre entre les grandes et les petites nations, non seulement dans l'intérêt